

NOMBRE DE CONSEILLERS

- en exercice	13
- présents	13
- votants	13
- absents	0

Date de convocation :

30 juin 2023

Date d'affichage :

30 juin 2023

VOTE

- POUR	13
- CONTRE	0
- ABSTENTION	0

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

De la commune de **ST JEAN ST NICOLAS**

Séance du 05 juillet 2023

L'an deux mille vingt-deux, le 05 juillet à 20 heures, le conseil municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Rodolphe PAPET, Maire.

Présents : Josiane ARNOUX – Michel PRETI – Monique JANIK – Marc-André DABAT – Claude GUET – Isabelle DE COLOMBEL – Claude ALLAIRE – Daniel AUBERT – Thierry BAUD – Caroline DANGEL – Déborah BELIN – Eloïse RIBAIL

Isabelle DE COLOMBEL est nommée secrétaire de séance

DELIBERATION N°053/2023 : TARIFS DE LA BUVETTE DE L'ÉCHO DES MOTS

Sur proposition du Maire,

Le conseil municipal délibère et décide :

↳ **D'ETABLIR** les tarifs suivants pour la buvette du festival de L'écho des mots 2023 :

BOISSONS		
	Café – Tisane – Thé	1,00€
	Sirop	1,00€
	Jus de fruit 20 cl	1,50€
	Boisson originale « type gingembre	1,50€
	Bières locales	3,00€
	Vin 15 cl	2,00€
GLACES		
	Simple	2,00€
	Double	3,00€
CREPES		
	Sucre	2,00€
	Chocolat ou confiture	2,50€
TARTE DE PAYS		2,50€
SNACKING SALÉ 1 (type hot-dog)		4,00€
SNACKING SALÉ 2 (type croque-monsieur)		5,00€
CROUSTILLE (cornet)		5,00€
PLANCHE APERO		7,50€

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Pour copie conforme

LE MAIRE,
Rodolphe PAPET

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le
et publication ou notification du

07 JUL. 2023

